

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 29 MARS 2012

Étaient présents : MM. SCHIBER - PFLIEGER – BANDELIER –BAUDOIN – BOYON – DEBRAY – CLEMENCELLE – GODEY - OUDET – TERREAUX – Mme AUSSARESSES - Mlle CONTET.

Absents excusés : M. LOCATELLI – M. ALTMAYER – Mlle PORTA (pouvoir à Mme AUSSARESSES)

Secrétaire de séance : M. Denis BOYON

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Le Budget

1. Vote des trois taxes.

Taxe d'habitation :	6.62 %)	
Taxe foncier bâti :	18.85 %)	produit fiscal attendu 410 433 €
Taxe foncier non bâti :	29.98 %)	

Le Maire propose de maintenir les taux pour 2012.

Adopté à l'unanimité.

2. Les comptes administratifs 2011

Eau

→ en investissement	
Excédent de clôture de	79 412.64 €
→ en exploitation	
Excédent de clôture de	31 105.55 €

Adopté à l'unanimité

Assainissement

→ en investissement	
Excédent de clôture de	146 991.41 €
→ en exploitation	
Excédent de clôture de	3 717.87 €

Adopté à l'unanimité.

Communal

→ en investissement	
Déficit de	81 562.55 €
→ en exploitation	
Excédent de clôture de	353 714.27 €

Adopté à l'unanimité

3. Les comptes de gestion 2011

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion pour l'année 2011 des budgets suivants :

- budget communal,
- budget eau,
- budget assainissement.

4. Les budgets primitifs 2012

Eau

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à **169 560.00 €**.

En **investissement** : - Recettes : **103 919.00 €**

- Dépenses : **91 255.00 €**

Investissements prévus : - remplacement des derniers branchements en plomb

- étude d'une réserve incendie au camp de cheval

Vote à l'unanimité

Assainissement

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à **97 520.00 €**.

En **investissement** : - Recettes : **157 511.00 €**

- Dépenses : **50 761.00 €**

Il est programmé la neutralisation des eaux claires parasites et l'entretien du réseau pour un montant évalué à 50 000 Euros.

Vote à l'unanimité.

Budget communal 2012

Établi sur les bases suivantes :

- En **fonctionnement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **877 162 €**

- En **investissement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **538 422 €**

Les commissions des finances et travaux réunies en deux séances successives ont retenu les investissements suivants :

- Système de protection de contrôle d'accès des bâtiments (ateliers, mairie).
- Remplacement du mobilier de l'église.
- Voirie : - réfection de la cour de l'école élémentaire et du parking des écoles
 - pose de bordures rue du Camp de Cheval
 - réfection de la route de Montcey et divers autres travaux
- Remplacement du matériel scolaire classe de CM1 – CM2.

Les subventions attribuées en 2011 aux associations sont reconduites pour un total de 1 850 €.

Budget adopté à l'unanimité

II Subvention au bénéfice du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 4000 € au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

III Adhésion à l'Agence Départementale Ingénierie 70

Monsieur le Maire présente à son assemblée la création de l'Agence Départementale initiée par le Département dont l'objectif est de trouver une solution aux collectivités adhérentes pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement et de la voirie.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide d'adhérer à l'Agence Départementale et adopte les statuts de cette dernière.

IV Adhésion au service de Médecine de prévention du Centre de Gestion

Le Maire expose à son conseil l'opportunité pour la Commune de pouvoir bénéficier d'un service de qualité et au meilleur coût en adhérant au service de Médecine de Prévention géré directement par le Centre de Gestion.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

V Personnel communal : proposition d'avancement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer trois agents remplissant les conditions statutaires à l'avancement de grade et d'en créer les postes correspondants.

VI SIED 70 – Modification de périmètre

Suite à la proposition du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) concernant l'extension du périmètre du syndicat aux communes suivantes :

AILLEVANS, CHAMPAGNEY, CHAUVIREY LE VIEIL, COURCHATON, COURMONT, COURTESOULT et GATEY, LA VERGENNE, NEUREY LES LA DEMIE, PIN, PUSEY, TROMAREY, VADANS, VANDELANS ; le Conseil Municipal émet un avis favorable..

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 2 avril 2012.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

